

**Zeitschrift:** Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

**Herausgeber:** Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

**Band:** 41 (1933)

**Heft:** 3

**Artikel:** Quelques mots sur la rage

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-973683>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pour nos plus purs classiques que dédain et mépris!

Cocktail aussi, toute la politique avec les programmes électoraux où chaque candidat, quelle que soit la nuance, ne cherche qu'à piper le suffrage des «chers concitoyens» sans se soucier de l'antagonisme des plus fallacieuses promesses!

Cocktail encore plus d'une réforme

démagogique, et en tout premier celle des Assurances sociales, véritable macédoine, où les intérêts les plus divers sont panachés, amalgamés, sans méthode et sans précision.

Cocktails ici et cocktails là, cocktails partout! en vérité notre trépidante vie moderne n'est faite que de cocktails!

### Quelques mots sur la rage.

Grâce aux mesures prises dans nos cantons, la rage est une maladie relativement rare en Suisse. On sait qu'elle est presque toujours provoquée par la morsure du chien, mais tous les mammifères sont susceptibles de devenir enragés et de communiquer la rage, ainsi le chat, le cheval, le bœuf, le mouton, le renard, le loup, même les oiseaux. La rage n'est pas ce qu'on a cru pendant bien longtemps, une maladie spontanée, mais bien une maladie microbienne, inoculable; dans nos pays, on peut affirmer qu'elle est due uniquement à la morsure des chiens, de chiens qui ont été mordus eux-mêmes par un animal enragé. Ce qui a pu faire croire que cette maladie était en quelque sorte spontanée, c'est que le temps d'incubation peut être excessivement long; s'il est d'une quinzaine de jours en général, il peut durer des mois, on sait des cas où la maladie ne s'est déclarée qu'après un an, voire même 14 mois après une morsure.

On sait aujourd'hui, et depuis les travaux de Pasteur, que la rage est due à un microorganisme extrêmement ténu, presque invisible, un de ces virus qu'on nomme virus filtrant parce qu'il peut passer à travers des bougies de porcelaine, des bougies filtrantes. Ce virus se rencontre toujours chez les chiens morts

de la rage, mais seulement dans certaines parties de leur organisme. Il existe principalement dans la salive et dans les glandes salivaires des chiens enragés, mais si l'on veut avoir du virus pur, c'est dans les centres nerveux qu'il faut aller le chercher. Il a été impossible jusqu'ici de cultiver le microbe de la rage, mais Pasteur a su trouver un moyen d'employer le virus rabique modifié, pour en faire un vaccin. Ce vaccin est préparé de nos jours par la plupart des instituts sérothérapeutiques.

Le succès presque certain des injections antirabiques est dû à la longue période d'incubation qui permet d'intervenir avant que la maladie soit déclarée. C'est donc un traitement préventif qu'il faut appliquer dès que le diagnostic de rage a été établi pour le chien mordeur. Le traitement est inefficace chez les individus qui présentent déjà des signes de rage.

La morsure est d'autant plus grave et d'autant plus dangereuse qu'elle s'est produite près des centres nerveux de la face, ou encore au cou, aux mains ou à une partie découverte du corps, comme le visage, les mains, les jambes. Ni la cautérisation par un fer rouge, ni même l'amputation du membre mordu ne sont des procédés suffisamment sûrs pour

qu'ils soient recommandables. La propagation du virus rabique n'est point entravée même par ces moyens radicaux. Seule la vaccination préventive, faite le plus vite possible après la morsure, donc après l'infection, peut être considérée comme moyen de traitement efficace.

Le virus rabique qu'on emploie, provient des centres nerveux d'un chien atteint de rage, mais ce virus est atténué par des manipulations diverses qui en ont fait un vaccin.

Quelle est la conduite à tenir — par une infirmière par exemple — lorsqu'un enfant a été mordu par un chien? Se rappeler exactement du chien pour pouvoir le décrire, le faire examiner, le séquestrer éventuellement et le faire examiner par le vétérinaire. Prévenir immédiatement le médecin qui décidera si le traitement antirabique doit être institué. Voici les principes d'après lesquels le médecin procédera:

- |  |   |                               |
|--|---|-------------------------------|
| <p>Si l'animal mordeur est</p> <p>1<sup>o</sup> Mort moins de 15 jours après la morsure,</p> <p>2<sup>o</sup> tué moins de 15 jours après la morsure,</p> <p>3<sup>o</sup> disparu moins de 15 jours après la morsure,</p> <p>4<sup>o</sup> inconnu du mordu</p>   | } | traitement antirabique.       |
| <p>5<sup>o</sup> Vivant à mettre en observation pendant 15 jours:<br/>Pendant ce temps:</p> <p>a) l'animal prend la rage,</p> <p>b) l'animal meurt de rage,</p> <p>c) l'animal succombe à une affection autre que le rage,</p> <p>d) l'animal tombe malade avec des signes suspects de rage,</p> <p>e) les morsures sont graves ou leur siège est près des centres nerveux</p> | } | traitement antirabique        |
| <p>f) l'animal est malade, il n'est pas mort au quinzième jour et ne présente pas de signes cliniques pouvant faire songer à la rage</p>   | } | Prolongation de l'observation |
| <p>g) l'animal est vivant et bien portant après 15 jours</p>   | } | pas de traitement antirabique |

## Moderne Ernährungsfragen.

Dr. med. M. Schatzmann, Bern\*).

Sicher haben sich seit jeher breiteste Bevölkerungskreise intensiv um Ernährungsfragen bekümmert, gilt es doch, einen der wichtigsten, mit dem allgemeinen Erhaltungstrieb in engster Verbindung stehenden Trieb, den Hunger nach Nahrung, zu befriedigen. Die Fragen sind weiter auch interessant in volkswirtschaftlicher und in hygienischer Beziehung. Neben Fragen der direkten Lebenserhaltung und des Lebensgenusses spielen häufig solche religiös-ethischer Art bei diesem Interesse mithinein.

Seit den Kriegsjahren, die für viele Probleme der Ernährung ein Massen-

experiment darstellten, ist das Interesse ein besonders allgemeines geworden. Es hängt dies einmal damit zusammen, dass die Wissenschaft, aufbauend auf die grundlegenden frühern, weiter zu Recht bestehenden Lehren zu neuen wichtigen Erkenntnissen gelangt ist. Wie das so geht: es werden solche neue Errungenschaften anfangs überschätzt. Spekulative Menschen bemächtigen sich ihrer, nützen sie aus. Dem grossen Publikum wird durch Vorträge, durch die Presse als Heil verkündet, was besser noch sorgfältig ausprobiert würde. Die geschäftstüchtige Industrie greift die Sache auf, und mit überschwenglicher Reklame wird für die neue Sache geworben.

\*) Vortrag, gehalten am 7. November 1932 im Fortbildungskurs der Sektion Bern des Schweiz. Krankenpflegebundes.